

ÉQUITÉ SALARIALE

AVIS DU NOUVEL AFFICHAGE

LE PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE
DU CONSEIL DU TRÉSOR

POUR

LES SALARIÉES ET SALARIÉS AGENTS DE LA PAIX
DE L'ENTREPRISE DE LA FONCTION PUBLIQUE

REPRÉSENTÉS PAR

- LE SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC (SAPSCQ),
- LE SYNDICAT DES AGENTS DE PROTECTION DE LA FAUNE DU QUÉBEC (SAPFQ),
- LE SYNDICAT DES CONSTABLES SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SCSGQ),
- L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES GARDES DU CORPS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (APGCGQ)

INCLUANT
LES SALARIÉS NON SYNDIQUÉS DES MÊMES CATÉGORIES D'EMPLOIS
DU PROGRAMME

NOUVEL AFFICHAGE

APPLICATION DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE (ART.76)

Le Comité d'équité salariale a procédé au deuxième affichage le 8 mai 2013.

La Loi sur l'équité salariale permet aux salariées et salariés de demander des renseignements additionnels ou de présenter des observations au Comité d'équité salariale dans les 60 jours suivant le deuxième affichage. Ce délai étant expiré, le Comité d'équité salariale a analysé les commentaires et observations reçus et il conclut qu'aucune modification au deuxième affichage n'est requise.

La date d'entrée en vigueur du Nouvel affichage est le 25 juillet 2013 et son expiration, en vertu de l'article 76 de la Loi sur l'équité salariale, est fixée au 23 septembre 2013, soit 60 jours après le début de l'affichage.

Consultation du document du Nouvel affichage

La version officielle du Nouvel affichage est la version disponible sur Internet à l'adresse:

http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/info_equite/agpaix_2b.pdf

Le document se trouve aussi dans le site Intranet du ministère de la Sécurité publique et dans celui du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs.

Le document peut aussi être consulté dans le site Internet des organisations syndicales suivantes :

SAPSCQ: www.sapscq.com

SAPFQ: www.sapfq.qc.ca

Les membres du Comité d'équité salariale ont convenu du contenu du Nouvel affichage le 10 juillet 2013, à Québec.

10/7/13



10/07/13
JH

J.L. 2013-07-10

 2013-07-10

NCC 2013-07-10



TT 2013-07-10